



Montreuil, le 22 novembre 2021

MOTION AUX TRAVAILLEURS DE LA CENTRALE DE GARDANNE ET LEUR SYNDICAT CGT

Depuis le 18 août dernier GazelEnergie, avec la complicité de l'Etat, a mis en œuvre son plan de licenciements.

La désorganisation de l'entreprise qui en résulte ne permet pas à la Tranche 4 Biomasse de fonctionner, d'assurer la sécurité des biens et des personnes sur l'ensemble du site ainsi que celle des riverains.

Afin de préserver l'outil industriel, les travailleurs de la Centrale de Gardanne, avec leur syndicat CGT, l'UD CGT 13 et la FNME CGT ont décidé de mettre le site sous leur protection.

L'Etat et GazelEnergie doivent prendre leurs responsabilités et créer les conditions pour que des solutions soient trouvées permettant d'assurer l'avenir industriel du site, développer l'emploi, répondre aux besoins en énergie pour tous. Cela passe par la réalisation d'un projet industriel. Et il y en a.

✓ La Fédération Nationale de l'Équipement et de l'Environnement CGT (FNEE CGT)

apporte tout son soutien aux travailleurs de la Centrale de Gardanne et leur syndicat CGT dans la lutte qu'ils mènent pour défendre leur outil de travail et faire aboutir un projet industriel permettant de préserver l'emploi et répondre aux besoins en énergie pour tous.

- Préfecture des BdR : pref-secretariat-dir-cab@bouches-du-rhone.gouv.fr
- GazelEnergie : Helena.BONFILS@gazelenergie.fr , Vincent.yannou@gazelenergie.fr
- Syndicat CGT Centrale de Gardanne : cgt-snet-provence@ouvaton.org